profiter de la libéralité du congrès, en faveur de l'entrée libre de nos produits aux Etats-Unis, à condition de réciprocité, et d'avoir fait perdre, au pays, si cette loi passe, un million de piastres durant cette année, pour que l'histoire burine leur mérite en ces termes, " 1848, un an, d'administration incapable et ruineuse." Puisse la pression extérieure; la grande voix du durant les années suivantes.

Avec une session, ils pouvaient dire, prenons la population pour base de la représentation. A chaque dix mille âmes donnons un représentant. Soixante quinze pour le Bas-Canada; soixante pour le Haut. C'est un peu plus que sa part ; c'est un peu moins que la nôtre, mais pour la fin saintaire qui en doit découler ne perdons pas de tems. Dans cet arrangement équitable, les libéraux sont tout, les tories presque rien, tels qu'ils sont dans le pays. Des explications calmes sur l'impossibilité de faire harmonieusement fonctionner un systême également avilissant pour les deux sections; qui n'a été imaginé que pour nourrir les dissentions entre elles, conduiraient les parties intéressées, à demander le rappel de l'Union, qui ne leur a été iniposée, que par la violence, l'intrigue et la corruption, et à le demander avec une majorité si puissante, dans un parlement devenu libre et moral, par cette combinaison ; que le rappel ne scruit pas refusé. Les hommes qui ne savent pas voir cet avenir, sont des aveugles; les hommes qui ne le veulent pas, sont des tyrans.

Toutes ces propositions auront leur plein développement et leur preuve aussi facile que solide en chambre, quand nous y serons réunis. Je crois que des à présent, elles sont la conviction d'une immense majorité dans le Bas-Canada, quelqu'artifice que l'on ait mis à fausser, et à terrifier l'opinion publique.

Il y a deux camps séparés bien distincts. Les Unionistes qui ne font appel qu'aux passions basses et cupides la peur et l'avarice. Ils disent, ne regardez pas à la dette de quinze millions de piastres, dépensés pour enrichir et fortifier le Haut-Canada; pour appauvrir et débiliter le Bas-Canada : ne regardez qu'aux quelques mille piastres, qu'une demie douzaine de Canadiens-Français nommés aux emplois, de plus qu'en 1837, reçoivent aujourd'hui. Ne vous plaignez pas constitutionnellement par des assemblées, des écrits, des protestations, contre les iniquités de l'acte d'Union. Rappellez-vous des violences qui ont été exercées. Craignez en la récidive ; nous sommes au pouvoir, et nous sommes le gouvernement responsable.

Il y a le camp des Anti-Unionistes tou-

jours, qui font appel aux sentimens généreux, et disent sovez fiers et fermes sans être violents, et méprisez ces détestables menaces; ne vous laissez pas égarer par de futiles sophismes. Sans aucun droit, l'on vous a ravi votre bien, c'est un mal léger, quoique ce soit une tyrannie, pour laquelle seize colonies Anglaises, ont justement secoué le joug, d'une Métropole, qui peuple, les forcer à gagner un meilleur nom répète le même crime, contre de plus faibles colonies. Mais l'on vous a volé en outre, votre juste quote part de la représentation; l'on vous a interdit l'usage officiel de votre langue; l'on a menti à la promesse, que l'on vous avait faite, de vous les restituer à certaines conditions onéreuses. que vous avez accomplies, et l'on ne vous l'a point restitué. Tout cela est pire, que le vol de vos deniers. Des intérêts vitaux sont détruits par ces dispositions, et l'honneur national est outragé au vif. Ceux qui pensent que l'on doit attendre à discuter ces questions, n'ont point de sensibilité pour Phonneur national, ou bien ils jugent que dans une colonie, il n'y a point d'autre honneur, que celui de l'obéissance passive, aux injonctions de la métropole quelles qu'elles soient.

> Il y a le camp des Anti-Unionistes toujours, dont le cœur est trop noble, la raison trop juste et trop élevée pour séparer le libéralisme de la nationalité, pour sacrifier celle-ci à celui-là : et qui sait qu'il est dupe ou menteur le " libéralisme pratique" de ceux qui veulent donner double représentation, double puissance, double droit à la population canadicane, d'origine anglaise, comparativement à ce qu'ils en accordent à la population Canadienne, d'origine française, et qui ne cessera de combattre sous le drancau de la nationalité, tant que celle-ci sera proscrite et persécutée : tant que le vrai libéralisme n'aura pas placé toutes les nationalités, sur le pied de la plus complette égalité.

> Si aucun des ministres, sous son nom propre, veut avancer l'heure de la discussion, sur toutes ou aucunes des propositions, que j'ui énoncées dans cet écrit, et qui seront discutées en parlement si j'y suis, soit que cela leur plaise, ou ne leur plaise point, je me tiens obligé en honneur de snivre cette discussion avec lui, sur le même ton et la même courtoisie qu'il y metira. -

> Je ne suis nullement tenu de répondre à aucun de leurs stipendiés, ni à aucun anonime. Toute égalité serait détruite.

> > L. J. PAPINEAU.

Joseph, No. 14. Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Annonces nouvelles de ce jour. Révolution .- T. CASEY.

L'AMI DE LATRELIGION DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 7 JUIN, 1848.

On lit dans l'Avenir du 3 du courant, au sujet 4e Maniseste de M. Papineau.

" Maintenant nous allons dire franchement et sans arrière-pensée ce que nous en pensons tant sur la forme que sur le fonds. Tous ceux qui jusqu'a present ont attaqué et combattu M. Papineau se sont bien plus attachés à la forme qu'au fonds. de ses écrits ; c'est peut être parce que la forme donnait plus de prises à leurs attaques violentes et passionnées que le fonds n'en donnait à leurs argumens ; Dans tous les cas cette tactique qu'ils ont cru être la plus favorable à leur but n'était pas de nature à avancer la solution des grandes questions. qui agitent en ce moment le pays emier, mais était bien plutôt propre à créer des antipathies et des haines deplocables entre ceux qui pourraient envisager le fonds des question d'une manière différente; Ils sont donc tombés dans la même faute qu'ils lui ont reprochée et ont suivi la même conduite qu'ils lui faisaient un crime de suivre Quant à nous, nous n'hésitons pas à dire que nous regrettons le ton violent qui rème dans les deux écrits de M. Papineau, et nons sommes convaincus qu'il aurait pu faire goûter bien mieux ce qu'il y a de lon dans ce qu'il disait, s'il l'avait dit avec la réserve et la modération qui conviennent si bien à un homme qui vient discuter et soutenir ses opinions devant le public. Nous n'ignorous pas que certains procèdés adoptés, certaines intrigues nouées, certaine proscription exercée contre M. Papineau, quand on blâmait si fortement les opinions qu'il avait émises dans son manifeste, opinions que l'on approuve aujourd'hui et dont en veut se servir contre lui, étaient de nature à l'exaspérer. Mais M. Papineau aurait dû ce nous semble, mépriser ces intrigues et en laisser peser tout l'odieux sur ceux qui en étaient les auteurs. Nous blâmons donc dans les écrits de M. Papineau tout ce qu'il y a de personnel contre ceux qu'il attaque.

Quant aux accusations portées par M. Papineau contre les ministres, accusations fortes et graves, il peut se faire qu'il ait par devers lui des faits et des documens qui l'autorisent à représenter les ministres comme les ennemis de leur pays et qui l'engagent à leur retirer sa consiance, car il doit saveir que plus tard il sera obligé de